

# Architecture et urbanisme : L'ONAT à la rencontre des populations à Atakpamé



**L'Ordre National des Architectes Togo (ONAT) a organisé du 19 au 21 Janvier à Atakpamé, une série d'activités d'utilité publique sur diverses thématiques en lien avec l'acte de bâtir dans la sécurité et dans la légalité.**

Ces manifestations axées sur le thème central « projet utilité publique et sociale au bénéfice des collectivités et des populations », concernent notamment des conférences publiques et de consultations foraines gratuites d'architecte, de séances d'information et de sensibilisation. Elles entrent dans le cadre de l'acte 2 de « l'ONAT à la rencontre du Togo ».

Il s'est agi d'informer et sensibiliser le public sur la profession d'architecte et la nécessité absolue du recours aux services des architectes pour tout projet de construction, d'amener les participants à cerner le bien fondé du permis de construire et les différentes mesures prises par les autorités nationales dans l'amélioration croissante du cadre de vie, de l'habitat et du climat des affaires tout en proposant aux institutions et mairies les mesures du programme de mise à disposition de l'Expertise Architecturale Togolaise (PMEAT) entre autres.

Au cours des trois jours, les causeries-débat portent sur

plusieurs sous-thèmes entre autres « l'architecture, un choix de société », « architectures et cultures », « environnement bâti et développement durable de nos villes, vision et perspectives », « solutions urbanistiques pour les villes en construction », « technologie et transition urbaine, l'occasion de combler le gap du développement ».



Les 03 architectes ayant fait leur entrée dans l'ONAT

Le but est de rassurer les acteurs sociaux, économiques et politiques de la région des plateaux à comprendre le programme de rapprochement de l'ONAT avec les institutions, administrations et pouvoirs publics décentralisés du Togo à l'intérieur du pays.

À l'ouverture des travaux, la famille des architectes du Togo s'est agrandi de trois nouveaux membres qui ont prêté serment en présence du ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière Me Tsolenyanu Koffi, du ministre délégué en charge de l'enseignement technique et de l'artisanat M. Hodin Kokou Eké, et celui de la communication et des médias Pr. Akodah Ayewouadan et d'autres éminentes personnalités.

Les impétrants Sala winiga, Adam Zouroukaneni et Kpodz Tonyeli, tous nantis d'un diplôme de Master à l'EAMAU et inscrits au tableau de l'ONAT respectivement sous les numéros 197, 198 et 199 s'engagent à observer l'éthique et la déontologie qui régissent leur profession et à se soumettre aux sanctions en cas de manquements qui leur seront imputables.

Ils appartiennent aussi désormais à la conférence des ordres des architectes de l'UEMOA, membres de la fédération des architectes francophone d'Afrique, de l'Union des Architectes d'Afrique et aussi celle internationale des architectes.

Le président de l'ONAT M. Limazie Pényébusinesso a au nom de tous les architectes assermentés du Togo a dit merci à ses collègues venus du Burkina Faso, du Bénin et de l'UEMOA pour leur présence. Il a indiqué que ce projet de rencontre porte des activités dont les objectifs fondamentaux visent non seulement à mettre les architectes au service de la décentralisation au Togo, mais aussi d'apporter l'expertise Togolaise aux communes pour l'implémentation efficiente du système de permis de construire, de démystifier la profession de l'architecte et de ses services tant auprès des gouvernants que des populations. « Il s'agit bien d'aller à la rencontre du Togo », a-t-il ajouté.

Créé par la loi 90-02 de la République Togolaise, l'ONAT est une institution qui informe, conseille et oriente les populations et représente les architectes du Togo auprès des pouvoirs publics.

Le préfet de l'Ogou M. Akakpo Edoh et Mme Akakpo Robertine représentant le maire de la commune Ogou 1, ont également pris part aux travaux.

**De notre correspondant à Atakpamé, Evrard Nomanyo**